

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2008

Mairie de Saint-Clair

L'an deux mil huit et le vingt sept du mois de juin à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Mmes CHAPUIS C, DUMAS C, POTIN C, VALLA-BEGOT C,
Ms GIRARD R, GRENIER J, ROUX JF, TARDY G, SABATIER R, CELETTE R,
LARGERON J.

Excusé : MOUSTIER P

Pouvoirs : Jean-Paul SPEISSMANN donne pouvoir à Joël GRENIER
Pascal MILLOT donne pouvoir à Chrystelle DUMAS
Georges SAUVAYRE donne pouvoir à Gilles TARDY

Secrétaire de séance : Mr Gilles TARDY

Monsieur René SABATIER, Maire, préside la séance.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance précédente dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant soulevée, le compte rendu du Conseil Municipal du 22 mai 2008 est adopté à l'unanimité.

1) Désignation des délégués municipaux pour les élections sénatoriales

Délégués titulaires : R. SABATIER – J. GRENIER – C. POTIN

Délégués suppléants : R. CELETTE – JF. ROUX – C. CHAPUIS

2) Désignation des jurys d'assise

Il a été procédé au tirage au sort des jurys d'assises à partir de la liste électorale. Les 6 personnes désignés sont : Mr GIRARD André, Mr JAMONAC David, Mme MAITREJEAN Geneviève, Mr MAZON Jean-Pierre, Mme PAULET Carmen et Mme SANCHEZ Edith. Un courrier sera adressé à chacun.

3) Questions diverses

Inforoutes de l'Ardèche : la commune de CHUYER demande son retrait du sivu Inforoutes de l'Ardèche, le comité syndical s'est prononcé favorablement. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de retrait de la commune de chuyer.

Transports scolaires : le SIVD (transports scolaires) demande à réajuster sa prestations pour le transport des enfants à la cantine.

L'école demande de revoir les possibilités de ramassage scolaire – Robert CELETTE est chargé de suivre ces demandes.

Concert du 20 juin 2008 : le conseil municipal remercie Mme Chrystel Dumas et M. Henri Cano et Jean-Claude Rouby, Président de l'ensemble harmonique d'Annonay.

La séance est levée à 19 heures 45.